



### Pour clarifier le débat

Par **Robert Bernier**, enseignant en physique

Pour clarifier le débat, oui, mais sans le désir de partir une polémique. Dans la dernière parution du De Vive Voix, Madame Claire Dumouchel revient sur mon court article intitulé « Nous sommes-nous menottés? ». Dans cet article, je faisais en effet un clin d'œil vers ce que l'on a appelé l'affaire APPM vs Nadia El-Mabrouk. Madame Dumouchel a tout à fait raison lorsqu'elle dit que l'argument présenté par l'APPM pour « désinviter » Nadia El-Mabrouk aurait plutôt porté sur une question de « mégenrage (?) ». On ne l'a donc pas censurée pour ses positions sur les signes religieux. Mais ma lettre d'aujourd'hui ne porte pas sur ce point.

Ma lettre précédente portait sur le fait que nous nous sommes peut-être empêchés d'avoir un débat éclairé et nécessaire. Par exemple, si j'avais pris le temps à l'AG de donner ma position, Madame Dumouchel aurait appris de moi que je n'en ai pas contre le voile, le hidjab. Mais que j'en suis cependant venu à la position d'interdire, dans nos classes, ces vêtements qui couvrent l'ensemble du corps (des seules femmes musulmanes, en effet, et pas de leurs maris) et même le visage : burqa, niqab et tchador. Parce que, oui, je vois en ces vêtements des signes inacceptables de l'oppression des femmes par des hommes. Et aussi parce que, oui, je vois en ces vêtements des signes d'un prosélytisme militant en faveur d'une vision régressive de la vie en société. Lorsqu'on m'aura prouvé que cette proposition de vêtements n'est pas le fait d'un militantisme de l'extrême (d'hommes musulmans cachés derrière le voile de femmes musulmanes?), je pourrai peut-être revenir vers ma position d'il y a 10 ans qui était celle d'un libéralisme lui aussi de l'extrême.

Madame Dumouchel nous propose une analogie avec le maquillage et le port de boucles d'oreilles. Je ne crois pas que ce qui m'apparaît comme une « *reductio ad absurdum* » soit de nature à nous aider à bien percevoir le fond de la question mais il s'agit en effet d'arguments présentables lors d'un débat. Mon article « Nous sommes-nous menottés? » voulait justement poser la question : « Nous sommes-nous interdits d'avoir un débat éclairé? ». Je concluais avec « Nous risquerions ainsi d'en laisser d'autres définir à notre place les termes de l'actualisation concrète du principe de Laïcité de l'État. ». Je note au passage que, justement, le débat semble en ce moment vouloir aller jusqu'à l'interdiction du hidjab.